



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 18 FEVRIER 2012 A APT (84)

La Présidente Françoise HENRY ouvre la séance et remercie les participants pour leur présence

PRESENCE et QUORUM

Sont présents ou représentés 63 membres de l'Association. (53 présents et 10 pouvoirs)
La Présidente constate que le quorum est atteint et que l'Assemblée Générale peut délibérer.

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

La Présidente donne lecture du rapport moral 2011 (voir annexe)
Le bilan est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention

RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE

Bilan 2011

La trésorière Jocelyne Bricard donne lecture du bilan financier 2011. (Voir annexe)

Le bilan est approuvé à l'unanimité

Budget prévisionnel 2012

Le Trésorier donne lecture du projet de budget 2011

Le budget est approuvé à l'unanimité

Une partie du déficit est due non paiement des cotisations, le règlement est rappelé et dorénavant après appel à cotisation et rappel en cas d'oubli de paiement en mai/juin et non paiement en août (date de l'encaissement du chèque), la radiation sera prononcée.

La décision prise au conseil d'administration du 2 décembre pour effectuer un prélèvement sur les subventions reçues n'est pas applicable, les subventions doivent aller au financement de manifestations pour lesquelles elles sont demandées et non au fonctionnement de l'association.

Une discussion s'en suit pour chercher une solution pour faire de la trésorerie. Alain Cavin propose de moduler la redevance que versent les marchés à l'asso en fonction des subventions que les marchés reçoivent des communes, conseils généraux, etc... Cette proposition est abandonnée en raison des difficultés de mise en place.

PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

La présidente demande aux nouveaux membres présents de prendre la parole pour se présenter.

- Alpes de Haute Provence (04)

Cécilia de BASTIANI / Eric DESPLANCHE

- Hautes Alpes (05)

Marina CAVALLI / Muriel COUTENS BAIEVITCH / Françoise GAGEANT MOURGLIA

- Alpes Maritimes (06)
Corinne BERGERET / Noël MONMARSON / Aline MONOD / Patricia RODRIGUEZ

- Bouches du Rhône (13)
Geneviève FABRE

- Vaucluse (84)

Pascal BOURSEAU

3 nouveaux n'ont pas pu venir à l'Assemblée Générale : Emmanuelle NOT (83), Latifa HASNI (84), Renaud ANDREANI (13) et Anne Lise VAYSSE est arrivée après la présentation.

TERRES DE PROVENCE SOLIDARITE

Bilan moral.

Alain Cavin rappelle pour les nouveaux membres le fonctionnement de Terres de Solidarité
Le bilan est approuvé à l'unanimité

Bilan financier

Christiane SELMA, Trésorière de Terres de Provence Solidarité, donne lecture du bilan financier. (voir annexe) Le bilan est approuvé à l'unanimité.

Viviane CYGAN se présente au poste d'administratrice et est élue à l'unanimité.

PRESENTATION DES POSTES A POURVOIR

Le conseil d'administration étant renouvelable par tiers chaque année.

Sont démissionnaires : Marie Noële LUBOFF (administratrice) et les délégués départementaux suivants : Jean Yves DENNIEL (84), Diane TRUTI (83), Viviane CYGAN (06)

Se présentent aux postes d'administrateur : Marie Noële LUBOFF et Geneviève FABRE

MONTANT DES COTISATIONS

Le montant des cotisations est fixé à :

- Membre actif **61 euros**
- Membre associé ou conjoint collaborateur **18 euros**

BILAN DU COLLECTIF NATIONAL DES CERAMISTES

Jean Claude SIGNORET nous fait part des chantiers de réflexion mis en œuvre et lance un appel à participation.

- Solidarité

Chaque association cotise à concurrence de 9 euros par atelier (le CNC est composé 649 ateliers), Ateliers d'Art de France de la même somme par adhérent pour abonder le fond de solidarité.

Geneviève FABRE entre dans la commission Solidarité

- Formation

Noël MONMARSON se propose pour réfléchir avec la commission Formation sur les métiers de la terre

- Etiquetage

Alain CAVIN met ses compétences à la disposition de la commission Etiquetage qui se charge d'étudier les textes juridiques et les rendre plus accessibles à tous

Cette commission travaille entre autres sur les textes concernant les normes sur l'email entrant en contact avec les aliments.

Jean Claude nous fait part du différend entre Céradel et les potiers sur un lot de grès de très mauvaise qualité. Le Collectif fait chiffrer le préjudice et fait en sorte que les potiers soient dédommagés par le fournisseur.

ELECTIONS

Valérie HALOPE est élue comme déléguée à l'unanimité

Deborah LOLLIVIER est élue à l'unanimité comme suppléante de Jean Claude SIGNORET

JOURNEES NATIONALES DE LA CERAMIQUE

Caroline Paul nous fait le bilan des Journées Nationales de la Céramique.

Lorsque que les potiers se sont groupés pour mener des actions, le résultat a été très positif (expos communes, four papier).

L'affiche proposée n'a pas été bien perçue par le public qui a cherché la photo du potier qu'il connaissait et ne l'ayant pas trouvé a pensé qu'il ne participait aux journées. (voir compte rendu en annexe)

Jean Claude SIGNORET nous fait un état des lieux des JNC au sein du Collectif : sur 19 associations composant le Collectif, seulement 9 participent. Le Collectif a comme projet d'élaborer un questionnaire pour savoir qui est d'accord pour continuer cette action dans le futur.

La question de la date des JNC et des Journées des Métiers d'Art a été évoquée. Les 2 événements sont au printemps ce qui provoque une certaine confusion du public.

L'Institut National des Métiers d'Art (INMA) qui chapeaute les Journées des M.A a un budget global de 600 000 euros essentiellement affecté à Paris, le Collectif dispose de 5 000 euros.

Lorsqu'il a été demandé s'il y avait possibilité de fusionner les 2 manifestations pour avoir une plus grande cohérence, il a été répondu que ce n'était pas à l'ordre du jour. L'INMA est toute puissante et joue le pot de fer contre le pot de terre (en l'occurrence les potiers : les bien nommés).

Brigitte LACREUSE aimerait que les JNC se calent sur les JMA pour profiter de leur communication.

PAUSE DEJEUNER

Enfin !!! Les potiers ont résisté à cette matinée sans pause en raison d'un ordre du jour très copieux

ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES DELEGUES REGIONAUX

Les départements ont désigné :

- Viviane CYGAN pour les Alpes Maritimes (06)

- Jean Yves DENNIEL pour le Vaucluse(84).

- Pierre Henri LACREUSE pour le Var (83)

L'assemblée Générale s'est prononcée comme suit pour l'élection des 2 administratrices :
 Votants : 63 (dont 10 pouvoirs)
 Marie Noële LUBOFF : 55 voix
 Geneviève FABRE : 57 voix
 2 bulletins blancs et 2 bulletins nuls

ATELIERS D'ART DE FRANCE

Fabienne L'HOSTIS, déléguée régionale de AAF nous fait un état des lieux sur les subventions.

Désormais, les potiers membres de AAF recevront une somme de 75 € par marché potier quel que soit le montant de la participation au marché et cela à concurrence de 6 marchés par an. Fabienne suggère pour que les factures soient règlementaires que les organisateurs se fassent faire un tampon qu'ils apposeraient sur la facture de participation de leur marché ainsi que leur signature.

D'autre part, la subvention de 50 € par adhérents versée aux organisateurs de marché n'est pas systématiquement accordée. Fabienne souligne que le nombre de participants n'est pas déterminant mais plutôt qu'il faut raisonner en terme de notoriété et de retombée médiatique pour AAF.

Elle nous suggère de faire une demande de subvention groupée (tous les marchés ensemble) pour l'année 2013.

Chaque délégué départemental aurait la charge de récupérer les bilans des marchés de son département. Un point sera fait à l'automne en fin de saison.

Elle nous informe aussi des modalités de participation pour le concours de la fondation et le concours jeunes créateurs qui sont ouvert à tous.

La revue d'AAF ainsi que les documents pour le concours des Jeunes Créateurs sont mis à notre disposition.

QUESTIONS DIVERSES

STAGES

- Jean Noel PEIGNON nous explique le déroulement du stage tournage grosses pièces qui aura lieu en novembre dans l'atelier d'Anne Marie LISSITSKY aux Milles
- Fabienne L'HOSTIS nous fait part de l'organisation d'un stage à Valbonne en octobre pour apprendre à utiliser le logiciel Photoshop

SACS EN COTON

Vente de 300 sacs en coton bio marqués d'un visuel Terres de Provence au prix de 2€ pièce, il en reste 700 disponibles.

EXPOS

Deborah LOLLIVIER propose de demander la salle de l'espace Puget à Ollioules (83) pour une expo en septembre si possible

SUBVENTIONS AUX MARCHES

Voir tableau en annexe

DISTRIBUTION DES CALENDRIERS

APPEL A COTISATION

On demande à tous les adhérents d'envoyer leur cotisation avant le CA du mois de mars même si le chèque est déposé à la banque au mois d'août), avec un justificatif de l'année

- D1 pour les artisans (attestation Régime Social Indépendant de l'année).
- Dernier reçu de versement des cotisations de la Maison des Artistes.
- Dernier relevé d'URSSAF pour les artistes libres.

Et :

- Numéro de Siret pour tous.
- Adhésion éventuelle à Ateliers d'Art de France.

Les chèques sont à envoyer à la trésorière
Jocelyne BRICARD
Place de la Liberté
13290 LES MILLES

CONCLUSION

Réjouissons-nous de l'arrivée de nouveaux membres qui nous apportent l'énergie et les idées nouvelles pour continuer notre travail dans la convivialité et le partage

L'Assemblée Générale est clôturée à 17h00

Un Conseil d'Administration a lieu à la suite. Voir compte-rendu.

Dressé par la Secrétaire Catherine Leduc

Visé par la Présidente Françoise Henry et la Trésorière Jocelyne Bricard



Annexes :

Bilan financier 2011.

Budget prévisionnel 2012

Subventions accordées aux marchés 2012

Bilan moral

Bilan financier de Terres de Solidarité

Liste des adhérents au 23 février 2012

Appel à cotisation, à renvoyer le plus rapidement possible, avant le CA du mois d'avril.